

Bon à savoir !

Le meilleur des infos de la CGT Enseignement privé Poitou-Charentes

Une rentrée hors norme ...

Décidément la reprise suite aux vacances de Toussaint n'a rien d'une rentrée habituelle... Entre l'hommage à Samuel Paty escamoté et un protocole sanitaire inapplicable et publié dans l'urgence, Jean-Michel Blanquer fait preuve d'un vrai mépris.

Sans réduction des effectifs, sans conditions matérielles et moyens humains supplémentaires, impossible de faire respecter tous les gestes barrières. Et comment croire qu'il sera possible de gérer plusieurs services de restauration scolaire, d'éviter les brassages de groupes, de ventiler efficacement les locaux?

La CGT appelle tous les personnels à se mettre massivement en grève **le 10 novembre** et à se réunir dans les écoles et les établissements pour rédiger des cahiers de revendications sur la situation sanitaire et sur « l'École d'après ».

Le ministère doit assurer la sécurité de toutes et de tous.

Protocole sanitaire, personnels vulnérables, foire aux questions, ... : toutes les infos sur www.cgt-ep.org

Concernant les mesures face à la crise sanitaire, **la CGT est invitée au rectorat de Poitiers le vendredi 13 novembre** pour faire un point avec l'administration.

N'hésitez pas à nous faire remonter vos remarques et questions que nous transmettrons. Pour nous joindre : academie.poitiers@cgt-ep.org

Inscriptions aux concours session 2021

Les inscriptions aux concours de recrutement d'enseignants de la session 2021 se dérouleront **du mardi 13 octobre 2020, à partir de 12h00, au jeudi 12 novembre 2020, 17h00**, heure de Paris. Attention à bien respecter les délais. Outre les étudiant·es, sont concerné·es au premier plan tous les maîtres délégués qui, s'ils-elles souhaitent sortir de la précarité de leur situation, n'ont d'autre choix que de réussir le concours. Nous vous conseillons de vous inscrire, même si vous hésitez encore, ce qui évitera d'éventuels regrets ensuite. Par ailleurs, nous rappelons à tous les maîtres en contrat définitif qu'il leur est tout à fait possible de s'inscrire au concours interne du public s'ils-elles le souhaitent. En cas de succès, le maître devient fonctionnaire stagiaire, et sera reclassé à son échelon.

DANS LES ÉCOLES, UN PROTOCOLE SANITAIRE BANCAL ET INAPPLICABLE.



Congé paternité et second parent

Le 23 septembre, le président de la République a annoncé l'allongement du congé paternité (2nd parent), le faisant passer de 11 à 25 jours auxquels viennent s'ajouter les 3 jours de congé de naissance qui deviendraient obligatoires, soit un total de 28 jours. 7 jours devront obligatoirement être pris par les pères (une obligation calquée sur celle du congé maternité, dont la moitié, 8 semaines sur 16, est obligatoire). Cette mesure entrera en vigueur à partir du 1er juillet 2021. Il s'agit là d'une première étape concernant une revendication portée depuis longtemps par la CGT dans le cadre de l'égalité femmes-hommes : un congé paternité et d'accueil de l'enfant plus long, obligatoire (pour la durée totale) et rémunéré à 100 %.

Laïcité

Suites aux événements tragiques de ces dernières semaines, le mot laïcité est revenu en boucle dans les conversations et les médias...

Mais comment parler de laïcité quand dans certains de nos établissements privés sous contrat, sous couvert du « caractère propre » (qui n'a pas de définition administrative...), certains chefs d'établissement « proposent » des temps de prière qui de fait sont « imposés » ... Pour la CGT, clairement cela n'est pas acceptable. Le « caractère propre » ne peut pas servir d'alibi et contrarier le respect de la liberté de conscience des personnels...

Loin d'être « choyés », les 4 de Melle, sont lourdement sanctionnés...

Le 4 novembre, la Rectrice de l'académie de Poitiers aurait pu décider de mettre fin à l'affaire. Au contraire, mutation d'office pour l'un, exclusion de ses fonctions pour 15 jours (sans traitement...) pour l'autre, rétrogradation d'un échelon et blâme, sont les sanctions attribuées. Le rapport de l'enquête administrative leur reprochait de rester dans leur « *logique de combat de la réforme* »... Les sanctions sont particulièrement lourdes, surtout à l'heure où le ministère vante la liberté d'expression... Nous ne pouvons une nouvelle fois qu'être indigné-es face à cette répression, qui n'est pas un fait isolé. Au printemps dernier, un inspecteur du travail a connu le même sort pour avoir exigé la mise à disposition d'équipements de protection individuelle (notamment des masques) pour des salarié-es d'une association d'aide à domicile, alors que les masques n'étaient pas encore obligatoires...

La CGT rappelle qu'elle soutiendra tou-ttes les travailleuses pour défendre leur liberté d'expression et les accompagnera pour lutter contre les pressions de leur hiérarchie.

Grenelle de l'Éducation

A grand renfort de communication, Jean-Michel Blanquer a lancé le grenelle de l'éducation. Du 3 novembre au 18 décembre, 10 ateliers vont se tenir (et constituer « l'incubateur du grenelle »...), réunissant dans une concertation large avec la société civile, des représentants de la communauté éducative, répartis en six collèges (syndicats, professeurs, encadrement, familles/élèves, monde associatif et économique, élus et collectivités). La CGT Enseignement Privé a décidé de ne pas participer à cette mascarade. Réforme du lycée et du bac, réforme de la voie professionnelle, revalorisation, ... le ministre maintient son cap, sans écouter les partenaires sociaux. Alors à quoi bon participer à ce grenelle? Servir de caution? Non merci...

Bilan du mouvement en Poitou-Charentes

La CGT siège en commission de l'emploi 1er et 2nd degré et chaque année, vous êtes plus nombreux-euses à nous faire confiance pour suivre votre dossier. Dans la plupart des cas, le mouvement de l'emploi se passe bien mais quelques exemples confirment que la vigilance est de mise. Grâce à nos interventions en commissions, des avis sont modifiés, permettant à des collègues d'obtenir une mutation. D'où l'importance d'être bien accompagné-e. durant cette étape décisive d'une carrière. Informer, conseiller, aider, vous pourrez compter sur une équipe efficace et réactive.

Bac 2020-2021, suite...

Avant même sa mise en place, la réforme du bac et du lycée était décriée. La CGT continue d'en demander le retrait. Fin du cadre national pour le bac, surcroit de travail pour les équipes avec la préparation et la correction des épreuves communes (ex E3C), évaluation permanente des élèves, pression supplémentaire liée à l'orientation et à l'individualisation, ...

Et avec l'explosion du groupe classe et la crise de la covid 19, cette réforme amplifie le brassage des élèves...

Le 5 novembre, le ministre a annoncé la suppression des épreuves communes pour la session 2020-2021 en 1ère et Terminale. A la place, ce sera le contrôle continu pour 40% de la note du bac. La certification PIX est reportée au post bac pour les Terminales mais les épreuves de spécialités prévues du 15 au 17 mars sont maintenues.



Contactez la CGT Enseignement privé en Poitou-Charentes
academie.poitiers@cgt-ep.org

Rejoignez l'aventure !

Je souhaite vous contacter... envoyez-moi les documents d'adhésion et les informations sur la cotisation (1% du salaire net, dont les 2/3 sont remboursés par les impôts).

Nom :

Prénom :

Adresse Mail :

Téléphone :

à retourner à l'adresse ci-contre ou par mail !

CGT Enseignement privé
 21 bis rue Arsène Orillard
 86 000 POITIERS

Un site internet :

<http://cgteppoitoucharente.reference-syndicale.fr/>